

Ateliers numériques gratuits à la médiathèque

Balade poétique et musicale pour les tout petits

Mercredi 8 janvier - 15h

Pour les 3 - 6 ans

Délivre l'oiseau-lyre au cours d'une aventure onirique !

Crée ton conte avec Scratch* !

Mercredi 22 janvier - 14h

Pour les 8 - 12 ans

* Logiciel de programmation

Inscription : 02 47 55 56 60

J'accuse

Jeudi 9 janvier - 20h30

La Grange

Drame historique (2h12)

T.P. : 6,50 € / T.R. : 6 €

Moins de 14 ans : 4,50 €

🎬 Bande-annonce : luynes.fr



Grains, farines et pains

Du 14 janvier au 1^{er} février

Médiathèque

Exposition gratuite

Je fabrique mon pâton !

Mercredi 29 janvier - 10h

Médiathèque (durée : 2h)

Pour les enfants dès 6 ans

Conférence de Patrice Bertin sur le pain

Jeudi 30 janvier - 20h30

La Grange

Organisée par l'A.C.L. - Gratuit

Atelier BD gratuit

Mercredi 15 janvier - 15h

Médiathèque

Animé par Mickaël Roux

Pour les 9 - 12 ans

Inscription : 02 47 55 56 60



Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler - La Bouillonnante

Mercredi 15 janvier - 17h

La Grange

Théâtre et musique

À voir en famille dès 5 ans

T.U. : 5 € / Gratuit - 3 ans

🎬 Teaser : luynes.fr



Nuit de la Lecture à la médiathèque

Rencontre et lecture avec Vincent Farasse

Samedi 18 janvier - 15h30

Découvrez l'écriture de l'auteur Vincent Farasse autour du thème de la nuit - Gratuit

Jouez à Unlock et à la Wii !

Samedi 18 janvier - 17h

Découvre Unlock, un jeu de cartes coopératif et viens jouer en multijoueur sur Wii !

Inscription : 02 47 55 56 60

Partage de lectures

Mardi 21 janvier - 14h

Médiathèque

Gratuit et ouvert à tous



Pat et Mat en hiver

Mercredi 22 janvier - 10h30

La Grange

Film d'animation (40 min.)

T.U. : 4 € (1, 2, 3... CINÉ !)

🎬 Bande-annonce : luynes.fr



Docteur ?

Dimanche 26 janvier - 16h30

La Grange

Comédie (1h28)

T.P. : 6,50 € / T.R. : 6 €

Moins de 14 ans : 4,50 €

🎬 Bande-annonce : luynes.fr



Les dents du peigne La Tite Compagnie

Samedi 1^{er} février - 20h30

La Grange

Théâtre (à partir de 15 ans)

T.P. : 10 € / T.R. : 8 €

Suivez les aventures de Simon, Leïla et Majnoun, pris au piège sur une île où il n'y a ni bon ni mauvais, juste des Hommes à l'épreuve de la vie...

🎬 Teaser : luynes.fr



Le Tambour

Janvier 2020 - N°325



Bertrand RITOURET

et le Conseil Municipal
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX

2020



Le mot du Maire

Deux mille dix-neuf aura été une année complexe sur le plan de la météo. La sécheresse intense couplée à un épisode caniculaire a eu de lourdes répercussions sur la vie quotidienne des Luynois.

Certes, nous étions bien préparés et le plan canicule que nous avons mis en place a été efficace afin de protéger les plus fragiles, nos aînés et les personnes seules. Prévention et assistance quotidienne ont permis d'éviter des drames.

Sur un plan matériel, cela a été plus complexe voire impossible. L'arrêté d'interdiction d'arrosage pris par la préfecture a bien sûr été respecté par les services. Le fleurissement du village a pu être préservé grâce à un arrosage très matinal mais nos terrains sportifs des Varennes, privés d'eau, ont souffert : ils se sont crevassés nécessitant d'importants travaux de remise en état et un coût qui n'était pas prévu !

Il faut toutefois relativiser car une soixantaine de nos concitoyens a vu leurs maisons se fissurer ou bouger du fait des conséquences de cette sécheresse hors norme, et l'État leur refuser une prise en charge dans le cadre d'une catastrophe naturelle. La ville de Luynes a effectué un recours devant le tribunal administratif contre cet arrêté de refus de prise en compte de la sécheresse et s'est engagée à leurs côtés lors de la manifestation de protestation du 16 novembre qui a réuni de nombreux sinistrés et élus devant la préfecture.

Les conséquences matérielles sont aussi lourdes pour la commune car de nombreuses routes se sont fissurées, y compris des voiries neuves, à notre plus grand désespoir.

Quand on sait que la ville de Luynes compte 120 kilomètres de chemins et de voiries communales, qu'un seul kilomètre de route représente un coût de 300 000 €, soit la totalité du budget annuel qui peut y être consacré au regard des capacités de la ville, on mesure pleinement la difficulté de la tâche. Luynes a la particularité d'être la plus grande commune de la métropole et d'avoir un grand réseau de voiries, mais elle dispose de revenus en proportion de ses 5 000 habitants, là où Tours, pour une même superficie, en compte 140 000, et la voirie est le seul domaine qui ne peut bénéficier de subventions et reste à la charge exclusive de ses habitants !

Comme cela ne suffisait pas, les pluies diluviennes que nous subissons depuis ont amplifié le phénomène de dégradation et compliqué le travail de réparation quand il est possible. C'est un vrai casse-tête pour notre Métropole qui exerce désormais la compétence voirie.

Ces épisodes climatiques ont de lourdes conséquences sur la voirie et mettent toutes les collectivités de France dans des situations impossibles, la presse nationale s'en étant fait l'écho, mais il faut relativiser : notre région n'a pas eu à déplorer de morts ou de blessés, et les maisons n'ont pas du être évacuées, nos concitoyens n'ont pas tout perdu comme dans certaines régions.

Alors restons optimiste pour 2020 et confiant dans l'avenir en espérant quand même une météo plus clémente.

Je vous souhaite une bonne année deux mille vingt et une vie agréable à Luynes.

Bertrand RITOURET
Maire de Luynes
Vice-président de Tours
Métropole Val de Loire

Informations et manifestations

Collecte des déchets

Mercredi 1^{er} janvier décalée au jeudi 2 janv. 2020
Aide-mémoire : luynes.fr

Assemblées Générales à la salle des fêtes

Tours'n Riders
Dimanche 5 janvier

A.S.L. Section Cyclo
Samedi 18 janvier - 15h

U.N.C. Section de Luynes
Dimanche 26 janvier



Cérémonie des Vœux du Maire

Lundi 6 janvier - 19h
Chapiteau du Cirque Georget
Cocktail en clôture
Ouvert à tous

Assemblée Générale Amicale Pétanque Loisir

Vendredi 7 février - 19h
Salle des Fêtes
Inscriptions des nouveaux adhérents

Atelier théâtre adultes

Chaque mercredi - 20h (2h)
Organisé par l'A.C.L.
luynes.theatre@gmail.com

Inscription à l'Accueil des nouveaux Luynois

Vous vous êtes installés à Luynes récemment ?
Inscrivez-vous à l'accueil des nouveaux Luynois en mairie avant le 17 janv.
02 47 55 35 55



Galette du C.C.A.S.

Mercredi 22 janvier - 14h30
Salle des fêtes
Offerte aux Luynois de 60 ans et plus - Inscription obligatoire en mairie avant lundi 13 janvier : 02 47 55 35 55

Don du sang

Jeudi 23 janvier - 16h / 19h
Salle des fêtes
Plus d'info sur efs.sante.fr

Inscription crèche Les P'tits Loups

Demande d'accueil régulier à formuler auprès de l'accueil de la structure

Assemblée Générale Club "Le Temps de Vivre"

Mercredi 29 janvier - 14h
Salle Courteline
Vous aimez Le Scrabble, la belote, le tarot... Rejoignez le club chaque mercredis de 14h à 17h30. 02 47 55 54 06

Élections municipales

Dim. 15 et 22 mars 2020
Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales.
Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 7 fév. 2020 pour le faire soit :
- en mairie
- sur service-public.fr
- par courrier (téléchargez le Cerfa n°12669*02 sur service-public.fr)
Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nouveau ! Vérifiez votre situation électorale sur service-public.fr



Inscription

Vacances d'hiver
Du 15 février au 1^{er} mars
Inscription avant le 31 janv.
02 47 55 63 00 - luynes.fr

Conseil Municipal

Mardi 11 février - 20h30
Salle des fêtes
Ordre du jour sur luynes.fr

Visite commentée de La Serre (2h)

Mercredi 19 février - 10h
Inscription obligatoire en mairie avant mercredi 12 février : 02 47 55 35 55

Référendum d'initiative partagée (RIP)

Si vous souhaitez soutenir la proposition de loi refusant la privatisation des aéroports de Paris, RDV sur referendum.interieur.gouv.fr avant le 30 mars 2020.